BANQUE - ASSURANCE

DORA : comprendre le règlement, structurer la résilience et piloter ses prestataires

Les établissements financiers dépendent d'une chaîne de prestataires informatiques dont la défaillance suspend l'activité. Le règlement DORA impose de sortir des déclarations d'intention : cartographier les fonctions critiques tester réellement la résilience encadrer les contrats et savoir notifier un incident majeur dans des délais courts. Cette session à distance de trois heures et demie s'adresse à des professionnels déjà engagés dans la mise en conformité. Elle se concentre sur les points où les dispositifs existants sont pris en défaut : registre des prestataires clauses contractuelles programme de tests et chaîne de notification des incidents.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**À distance**	**À partir de 670 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité risques opérationnels sécurité des systèmes d'information et responsables des relations avec les prestataires en banque et en assurance.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction de conformité de risques ou de sécurité des systèmes d'information dans un établissement financier.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les exigences du règlement DORA dans le dispositif existant
- Cartographier les fonctions critiques et leurs dépendances techniques
- Structurer la gestion et la notification des incidents majeurs
- Encadrer les contrats de prestation informatique et tenir le registre
- Préparer un programme de tests de résilience opérationnelle

03 Programme détaillé

M1 Architecture du règlement et gouvernance

- Savoir qui porte la responsabilité et sur quoi
- Champ d'application et entités concernées
- Rôle de l'organe de direction dans le dispositif
- Articulation avec les dispositifs de risque opérationnel existants
- Cartographie des fonctions critiques et des dépendances
- À retenir : La responsabilité du dispositif de résilience reste dans l'établissement même lorsque tout est externalisé.

M2 Incidents et tests de résilience

- Se préparer au moment où le système s'arrête
- Détection classification et qualification d'un incident majeur
- Chaîne de notification et délais de remontée
- Programme de tests et scénarios retenus
- Exploitation des résultats et plan de remédiation
- Mise en situation : Déroulé d'une notification d'incident majeur avec répartition des rôles entre les participants.

M3 Prestataires informatiques et contrats

- Reprendre la main sur la chaîne de sous-traitance
- Registre des accords contractuels et informations à tenir
- Clauses attendues dans les contrats de prestation
- Suivi des prestataires critiques et stratégie de sortie
- Traitement de la sous-traitance en chaîne
- Atelier : Revue d'un contrat de prestation informatique et repérage des clauses manquantes.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 670 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr